



Ecole Les GOUPILS 24 Vallée Penaut 78770 GOUPILLIERES

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'école n° 3 en date du 02/07/2018

Education Nationale	Parents d'élèves	Commune
Présents : Directeur/ Directrice: Madame FLETCHER	Présents : Madame DESROUSSEAUX Madame LAIFAOUI-LECOMTE Madame KUSSENER	Présents : Monsieur JEAN, Maire de la commune. Monsieur LOISEL, Conseiller municipal, Madame BAUDRY, conseillère municipale.
Enseignants : Madame DAVIDOVSKI, Madame BLINEAU		Absent(s) excusé(s) :
Absent(s) excusé(s) : Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, les membres du RASED	Absent(s) excusé(s) : Madame CHARPENTIER	

Désignation du secrétaire de séance : Mme Davidovski

Début du conseil : 19h00

Fonctionnement du Conseil d'école

Approbation du procès-verbal du Conseil d'école du 12/03/2018.

Les membres du conseil approuvent le procès-verbal du deuxième conseil d'école de l'année scolaire 2017/2018 qui s'est tenu le 12/03/2017.

Vie de l'école

1) Site internet et communication

En raison du voyage au Puy du Fou et suite au besoin de communiquer facilement des informations aux parents, un site d'école a été mis en place. Il est visible à l'adresse suivante : http://www.lesgoupils.toutemonannee.fr

Les parents d'élèves sont invités à s'abonner à la newsletter du site internet afin d'être tenu informés de toutes les nouvelles de l'école.

La liste des fournitures scolaires pour la rentrée, les horaires, les informations sur les projets, etc. sont publiées régulièrement sur cette plateforme.

Il est également conseillé aux parents de communiquer leur adresse mail aux représentants de parents d'élèves afin de faciliter la transmission d'information.

2) Cycle piscine

Tous les élèves de l'école du CP au CM2 ont bénéficié du cycle piscine qui s'est terminé le mardi 19 juin 2018. Les élèves ont profité de 9 séances. Une séance a été manquée en raison du séjour au Puy du Fou.

Les élèves doivent valider le « savoir nager » :

3 palliers à atteindre :

Pallier 1 en CE1 / Pallier 2 en CM2 / Pallier 3 en 3ème et attestation.

12 élèves de CM1-CM2 ont validé le pallier 3 et l'ASSN (l'attestation du Savoir Nager). Tous les autres élèves ont soit atteint le pallier 1 ou 2, sauf un enfant de CP.

L'an prochain, toute l'école ira également à la piscine, le vendredi matin de 10 h 10 à 10 h 50 à partir du 19 janvier, avec une classe de l'école de Thoiry (10 séances prévues).

3) Sécurité et DUERP

Le deuxième exercice PPMS s'est tenu le mardi 13/03/2018. Il s'agissait d'un exercice de mise à l'abri simple, les élèves sont restés dans la zone de mise à l'abri définie dans le PPMS (la classe du bas de Madame FLETCHER) pendant deux heures. Le signal a été donné par téléphone. L'exercice s'est déroulé dans le calme et sans incident.

Le DUERP / Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Il permet de signaler les risques professionnels et de les répertorier dans un registre. Il existera 3 registres :

- Santé et sécurité au travail pour les usagers
- Santé et sécurité au travail pour les personnels
- Signalement d'un danger grave et imminent pour les personnels

Ce document sera à compléter au cours de la première période de l'année prochaine.

A ce stade de nos observations, nous notons 2 dangers dans la cour de récréation :

Le banc qui sépare l'accès au matériel de sport : il n'est pas fixé

Le trottoir dans la cour : risque de chutes

La Sécurité aux abords de l'école

Il a été signalé que les abords de l'école ne sont pas assez sécurisés. L'école manque de signalement. Les demandes renouvelées auprès de la mairie :

- Panneau d'affichage sur la grille de l'école pour signaler les locaux
- Panneau de signalisation « ralentir, école » dans les deux sens de circulation
- Dos d'âne (le stop devant l'école est systématiquement grillé)
- Barrière devant la grille

On évoque la possibilité de faire un trottoir devant la grille de l'école (bordure qui ferait l'arrondi). En attendant, la mairie va investir dans deux plots jaunes fluo pour signaler l'école et déporter les voitures qui montent de la Vallée Penaut. La mairie posera également un panneau signalant l'école.

Un parent a fait remonter les incidents causés par les enfants qui rentrent seuls de l'école et appuient sur les sonnettes... Une sonnette a été dégradée trois fois.

4) Prises en charge diverses

Cette année, plusieurs élèves ont bénéficié de prises en charges diverses :

Le RASED, le réseau d'aides pour les élèves en difficultés, est intervenu sur l'école à partir du second semestre. 2 élèves de cycle 2 ont bénéficié d'une prise en charge hebdomadaire par la maître E (rééducation à dominante pédagogique).

PAP: Plan d'accompagnement personnalisé: 1 élève

PPS: Parcours Personnalisé de Scolarisation avec appui d'une AVS: 1 élève

PPRE: Programme Personnalisé de Réussite éducative: 4 élèves

Relations avec la mairie et le périscolaire

1) Budget prévisionnel 2018/2019

La mairie accorde 100€ par enfant (ce budget comprend les commandes de manuels et papeterie ainsi que les sorties scolaires).

2) Garderie et étude

- Horaires de la garderie :
Le matin de 8h à 8h50
L'après-midi de 16h30 à 19h

Proposition d'aménagement des horaires le matin : en fonction de la demande, la mairie est prête à proposer un horaire de garderie plus tôt. Il serait également envisagé de proposer une étude surveillée si les parents sont demandeurs.

- Matériel utilisé

Les enseignantes signalent que le matériel de l'école est utilisé sur le temps de garderie. Nous rappelons aux encadrants qu'ils doivent prendre soin du matériel et le ranger systématiquement après utilisation.

3) La bibliothèque :

Le créneau bibliothèque sera maintenu (3 h le lundi après-midi de 13h30 à 16h30) M. le Maire rappelle que Marilyn vient bénévolement toutes les semaines.

4) Remise des prix de fin d'année

Les livres remis cette année ont été choisis par les enseignantes en milieu d'année sur la thématique du voyage dans le temps. Les CM2 quant à eux ont eu un dictionnaire. Ils ont été commandés avec la librairie « temps livre ». Monsieur JEAN les a remis aux élèves lors de la kermesse du 16/06/2018.

Les parents et les enseignantes s'interrogent de savoir s'il est encore pertinent d'offrir un dictionnaire aux CM2. La question est laissée en suspend jusqu'à l'an prochain.

5) Point ménage

Il est nécessaire de vérifier la présence de papier toilettes, l'état de propreté des lavabos, et d'apporter une nouvelle poubelle pour les toilettes. Les enseignantes auront la clé du placard pour pouvoir remettre du papier toilettes en cas de besoin.

Projets annuels et projet d'école

1) Bilan du projet d'école

Le projet d'école 2015/2020 a été mis à jour et actualisé par les enseignantes. Les 3 principaux axes restent les mêmes, à savoir :

- Respecter les autres et les règles de la vie collective, appliquer les codes de la politesse dans les relations avec les camarades, avec les adultes à l'école et hors de l'école, avec la maîtresse au sein de la classe
- Utiliser les instruments de géométrie pour vérifier la nature des figures planes usuelles et réaliser des tracés précis, résoudre des problèmes de construction
- Commencer à s'autoévaluer dans des situations simples, être persévérant dans les activités, respecter des consignes simples en autonomie, soutenir une écoute prolongée

2) Bilan des projets 2017/2018

- Voyage au Puy du Fou

Il s'est déroulé les 9 et 10 avril 2018. Nous avons passé un séjour très agréable. Les enfants ont pu visiter le parc pendant deux jours et malgré la pluie nous avons pu faire quasiment toutes les activités prévues. Nous remercions encore Mesdames Laifaoui-Lecomte et Lopez qui nous ont accompagnés.

Pour rappel, le séjour a coûté 4641,79€. La part attribuée aux familles a été de 50€ par enfant, soit une participation totale de 1400€. Le reste a été entièrement financé par la coopérative. Le prix du car représente 1800 euros ; pour l'an prochain, où il y aura moins d'enfants, il faudrait trouver un car plus petit.

Les parents évoquent le fait que deux jours de séjour, c'est très intense, et ce serait peut-être mieux sur trois jours, étant donné le prix du car.

- Jeu de 7 familles

Les jeux de 7 familles des Goupils ont été vendus 5€ au profit de la coopérative. Chaque classe correspond à une famille. Les enfants ont été pris en photo par Madame Davidovski avec accord des parents, puis les cartes ont été fabriquées et imprimées pour créer ce jeu ludique. C'est un souvenir pour les enfants de cette année scolaire. Les parents ont trouvé que c'était un beau projet.

- Jeu des goupils :

Les élèves ont participé au projet « E-Villes en Yvelines ». C'est un projet départemental numérique qui a pour objectif de raconter sa ville en numérique. A cette occasion et en lien direct avec le projet annuel de l'école sur la thématique du voyage dans le temps, les élèves ont raconté l'histoire de Goupillières. Le résultat final est un jeu interactif sur le modèle du classique jeu de l'oie auquel on peut jouer sur le TNI avec le logiciel ActivInspire et visible à l'adresse suivante : www.evillesenyvelines.ac-versailles.fr

Une version plateau sera imprimée et vendue au profit de la coopérative scolaire.

Dans le cadre de ce projet, les enfants ont bénéficié d'une intervention de Monsieur le Maire, qui est venu expliquer et commenter chaque cliché pris dans le village. Puis ils ont eu la chance d'aller visiter le château de Goupillières. Ils ont visité le jardin, observé le parc de plusieurs hectares, et ont pris le goûter sous la tonnelle. L'équipe enseignante remercie chaleureusement Madame Poullain pour son accueil chaleureux.

- Spectacle « au fil du temps » et grand jeu :

Tout au long de l'année, les enfants ont travaillé sur un projet autour de l'histoire. Le spectacle de fin d'année s'est inspiré de cette thématique. Les enfants ont traversé les époques et ont voyagé dans le temps,

se produisant une heure sur scène devant les familles. Ils ont chanté, dansé, récité des textes, fait du cirque... Ce spectacle est l'occasion de montrer l'aboutissement d'une année de travail. Les parents ont apprécié le spectacle et l'unité qui se dégageait entre tous les élèves.

3) Bilan OCCE

La kermesse a permis de rapporter (toutes ventes confondues): 2607,68€

Bilan financer 2017/2018:

Cette année, nous avons récolté 6176,51€ et nous avons dépensé 6642,29€. Soit une balance négative de 465,78€.

A ce jour, la coopérative scolaire s'élève à : 4500,57€.

Rentrée 2018/2019

1) Structure pédagogique

A la rentrée 2018, nous accueillerons 26 élèves répartis ainsi :

2 CP

5 CE1 (dont 1 arrivée prévue après les vacances de la Toussaint)

6 CE2

7 CM1

6 CM2

Il y aura donc deux classes de 13 élèves chacune.

Madame DAVIDOVSKI reprend à temps plein et sera en charge de la classe de cycle 2. Madame FLETCHER sera en charge de la classe de cycle 3.

La question de la fermeture de classe :

Cette année, nous avons craint une fermeture de classe pour la rentrée 2018 suite à la baisse significative des effectifs. Les deux classes seront normalement maintenues pour la rentrée. Madame l'Inspectrice viendra néanmoins compter les élèves le jour de la rentrée. Nous précisons donc à toutes les familles qu'il est nécessaire et essentiel que leur enfant soit présent le jour de la rentrée, et le cas échéant, que les parents fournissent un courrier précisant et justifiant le motif d'absence.

2) Projets prévisionnels

La thématique de l'environnement et du développement durable.

Idée de séjour à Terra Botanica

Réalisation d'un potager collaboratif au sein de l'école

Peinture de l'Algeco : projet de repeindre la biblliothèque avec les enfants pour la rendre plus belle et plus attractive. M. le Maire est d'accord.

La séance est levée à 21 h 15

Signature du président du conseil d'école

Signature du secrétaire de la séance

FLETCHER Mylène

DAVIDOVSKI Catherine